



Déclaration sur l'éducation

Le bureau du CSFEF réuni à Casablanca ces 27 et 28 janvier 2011 a examiné la situation de l'Éducation dans les pays de la Francophonie.

Tout au long de l'année 2010, les gouvernements ont renouvelé leurs engagements en faveur de l'Éducation pour tous et de son financement. La France qui préside le G20 en 2011 s'est engagée à inscrire les questions d'Éducation et de formation au sommet social de l'automne prochain.

Pour autant au delà de ces déclarations le constat n'est pas à la hauteur des engagements.

En effet de nombreux états procèdent à des coupes budgétaires dans leurs propres budgets du service public d'Éducation (recul de la formation, licenciements et suppressions de postes d'enseignants, baisses de salaires, attaques contre le système de retraites, baisse des moyens accordés au fonctionnement des écoles, et à la réussite des élèves) qui minent la qualité de l'Éducation.

Le programme Éducation pour Tous (EPT) voit peser sur lui les réductions de budget et le désengagement des états du Nord dans l'investissement éducatif solidaire en direction des pays du Sud priorisant les investissements vers le secteur privé en lien avec l'économie.

Les politiques menées par les agences internationales et plus particulièrement, la Banque mondiale, le fond monétaire international vont à l'encontre des objectifs du programme EPT, le programme éducation 2020, mais aussi de la déclaration de Bamako.

Il y a un écart important entre les déclarations d'intention, les objectifs affichés et la réalité des programmes et des investissements.

La banque mondiale vient de présenter un projet qui constitue une véritable attaque contre les enseignants.

Le CSFEF exprime son inquiétude au vu de ces différents projets sur la question du développement des programmes Éducation Pour tous, et sur la situation des enseignants.

Le déficit des budgets alloués par les états membres de la francophonie, et la quasi absence de l'OIF dans les instances de suivi de l'EPT font peser le risque d'un affaiblissement et témoignent d'un manque de volonté politique et financière qui risque d'accroître le ralentissement dans le rayonnement de la francophonie..

Le CSFEF rappelle les éléments de sa déclaration des dernières rencontres de Fribourg. Il interpelle l'OIF, et la CONFEMEN pour leur rappeler la nécessité de continuer à s'engager davantage dans le domaine de l'Éducation.

Enfin, dans un monde où les questions de démocratie restent posées de façon cruciale, le CSFEF rappelle son attachement aux résolutions de la Déclaration de Bamako (Consolidation de l'État de droit - Tenue d'élections libres, fiables et transparentes – Promotion d'une culture démocratique intériorisée et plein respect des droits de l'homme - Mise en œuvre renforcée des mécanismes de prévention, de règlement des crises et des conflits et de consolidation de la paix).

Le CSFEF rappelle qu'il n'y a pas d'avenir pour la francophonie sans Éducation.

Pas de Francophonie sans Education

Le CSFEF exprime son inquiétude sur la stagnation des programmes Éducation pour tous, et sur la dégradation de la situation des enseignants dans les pays francophones. Le déficit des budgets alloués par les états membres de la francophonie, et la quasi absence de l'OIF dans les instances de suivi de l'EPT font peser le risque d'un affaiblissement de l'action francophone et témoignent d'un manque de volonté politique et financière qui risque d'accroître la carence en éducation dans les pays de la francophonie.

Pour la journée de la francophonie du 20 mars qui affirme que vivre la francophonie c'est avoir + d'éducation, le CSFEF interpelle l'OIF, et la CONFEMEN pour leur rappeler la nécessité de continuer à s'engager davantage dans le domaine de l'Éducation. Il invite ses organisations membres à réaliser une activité dans leur milieu lors de cette journée de la Francophonie en s'inspirant de la déclaration sur l'éducation adoptée lors de son bureau de Casablanca.

Toutes les formes de communication peuvent être utilisées pour relayer cette alerte sur l'éducation dans les pays francophones : communiqué incluant la déclaration, rencontre avec les autorités, interventions médiatisées...

Diffusez largement la déclaration du CSFEF sur l'éducation auprès de vos membres !

SOMMAIRE

Page 1 • Édito
-Pas de Francophonie sans Education

Page 2 • 3
-Allocution du SNEFDT
-Déclaration sur la Tunisie
-Déclaration sur la Côte d'Ivoire
-Réunion du Bureau à Casablanca

Page 4 •
-Déclaration sur l'éducation

COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Président Roger Ferrari FSU (FRANCE)	Secrétaire Général Gabriel Marchand CSQ QUÉBEC (CANADA)	Déléguée Générale Clothilde Mandimba FETRASSEIC (CONGO)	Délégué Général Mamadou Soro SYNESCI (COTE D'IVOIRE)	Trésorier Réjean Laroche AEFO-FCE (CANADA)
---	--	--	---	---

9405, rue SHERBROOKE Est, MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H1L 6P3
Téléphone : (514) 356-8888 • Télécopieur : 514 / 356-9393 • Courriel : sg@csfef.org

Représentation en France : 46, Avenue d'Ivry • 75647 PARIS CEDEX 13
Téléphone : + 33 1 40 63 28 32 • Télécopieur : + 33 1 40 63 29 68 • Courriel : president@csfef.org

Le CSFEF sur internet : <http://csfef.org>

Le CSFEF dispose d'un centre de formation depuis le 29 janvier 2009 date à laquelle cette structure a été inaugurée par la Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso en présence de l'ensemble des membres du bureau de notre réseau. Ce centre est équipé du système de connexion ADSL haut débit et de wifi. Une salle de recherche équipée d'ordinateurs et une salle de conférence ultra moderne capacité 100 places pour vos réunions colloques et séminaires.

Ce centre est le votre; c'est pourquoi vous devez l'alimenter par vos publications, (études, journaux, etc.)
N'hésitez pas à nous contacter

Centre de Formation et de Ressources du CSFEF - 01 BP 2840 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Téléphone : 00226 50 30 85 00 - csfef-centre@csfef.org



**Cher collègue Roger Ferrari Président du CSFEF
Chers collègues, membres du bureau exécutif**

C'est un grand honneur pour le SNE d'accueillir les travaux du bureau exécutif au Maroc, non loin de la Tunisie, pays petit par sa géographie devenu en quelques semaines le centre mondial de l'espoir populaire.

Malgré les méfaits de la crise, le peuple tunisien a déjoué tout l'arsenal médiatique et idéologique de la mondialisation; et a réussi par ses propres moyens, sa révolution du jasmin, ce qui a provoqué chez nous et dans le monde entier un sentiment de joie et d'espoir dans l'avenir.

C'est pour cela que nous devons, nous syndicalistes francophones, être fiers et plein d'espoir parce que ce qui s'est déroulé en Tunisie est un produit de la francophonie en quelque sorte, et le syndicalisme tunisien joue en ce moment un rôle vital dans le soutien du changement.

Dans ce contexte le syndicalisme francophone présente, pour le Syndicat National de l'Enseignement, non pas une particularité linguistique, mais un espace très riche de cultures politiques, de traditions syndicales militantes et solidaires, de littératures, de rationalisme et d'esprit critique.

Le syndicalisme francophone, à mon sens, doit être porteur de ses messages qui peuvent contribuer à enrichir le syndicalisme international. Dans ce cadre le SNE est prêt pour porter sa contribution aux côtés des autres organisations.

Je vous souhaite bonne continuation, merci.



Déclaration sur la Tunisie

Les dernières semaines ont vu l'Histoire s'accélérer en Tunisie. La Révolution de jasmin ouvre l'espoir d'une page nouvelle où le slogan « travail, dignité et liberté » porté par le mouvement social trouvera enfin une concrétisation.

Depuis des années, la population tunisienne subissait les excès d'une politique où l'intérêt de la famille du Président Ben Ali et de ses alliés passait avant l'aspiration légitime du peuple tunisien.

Depuis des mois la répression sanglante s'abattait sur les militants dont des enseignants syndicalistes. L'exemple du mouvement social du bassin minier de Gafsa Redeyeff portait aussi les aspirations de la population. Les militants syndicaux subissaient des procès caricaturaux étaient emprisonnés pour délit d'opinion et privés de tous leurs droits.

Le suicide tragique du jeune marchand ambulant Mohamed Bouazizi à Sidi Bouzid aura été le point de départ de cette révolution que la garde présidentielle a tenté de museler par une répression sanglante. Malgré les morts, la détermination du peuple ne s'est pas arrêtée et l'espoir d'un avenir plus serein est à portée. La centrale UGTT, notamment ses syndicats enseignants, et les mouvements de défense des droits de l'homme, les magistrats ont joué un rôle déterminant dans ce mouvement. Pour autant, la partie n'est pas gagnée, il faut maintenant des élections démocratiques et l'assurance que les alliés de Ben Ali ne soient plus aux commandes pour ancrer les acquis de ce mouvement dans la durée. C'est l'espoir partagé par notre organisation qui soutient l'action des syndicats tunisiens mais au-delà par les autres pays du Maghreb qui voient dans ce mouvement l'espoir d'un autre avenir pour eux aussi.

Le CSFEF salue le mouvement qui se déroule dans ce pays qui en quelques jours est devenu le centre mondial de l'espoir populaire et apporte son soutien aux syndicalistes qui l'animent. La révolution de Jasmin nous donne un sentiment d'espoir et souligne que ce qui s'est déroulé en Tunisie est aussi le produit du syndicalisme francophone. Le CSFEF rappelle que la Francophonie présente un espace de culture où la solidarité, la justice sociale et l'aspiration démocratique doivent rester des valeurs et des objectifs partagés, il regrette l'absence de réaction de l'OIF suite aux alertes du CSFEF et lui demande de s'engager pour accompagner le processus démocratique.

Déclaration sur la Côte d'Ivoire

LE CSFEF exprime sa profonde inquiétude face à la crise post-électorale et aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir en Côte d'Ivoire depuis le 28 novembre 2010.

Le CSFEF soutient les objectifs de la Francophonie qui a réaffirmé à Montreux les objectifs essentiels de la déclaration de Bamako et déclaré que la Côte d'Ivoire doit préserver les valeurs de démocratie, de justice sociale et de paix qui sont un des éléments essentiels en partage.

Le CSFEF partage les déclarations de l'ONU et celles de l'OIF sur la situation en Côte d'Ivoire et demande le respect du processus démocratique et l'application des résultats des élections qui ont élu un président à l'issue du scrutin.

Le CSFEF exprime sa solidarité au peuple de Côte d'Ivoire et particulièrement aux acteurs syndicalistes et enseignants en ces moments difficiles.

Réunion du Bureau du CSFEF à Casablanca (Maroc)

Le bureau du CSFEF s'est réuni à Casablanca (Maroc) les 27 et 28 janvier dernier. Le secrétaire général de l'organisation-hôte, le SNE-FDT, a ouvert la réunion en livrant un bref et éloquent discours dans lequel, s'inspirant de l'exemple tunisien, il a souligné le rôle particulier du syndicalisme francophone comme agent de changement. Ce discours est d'ailleurs reproduit dans le présent numéro. Cette réunion a permis aux membres du Bureau de partager les réalités vécues par leurs organisations sur le terrain, de traiter de questions administratives et du suivi des programmes et activités du CSFEF, d'orienter certains projets, de décider d'actions à réaliser et de manifester leur solidarité à l'endroit d'organisations amies et de collègues syndicalistes.

Le Bureau a pris acte des résultats financiers de la Rencontre de Fribourg qui, grâce à une gestion serrée mais chaleureuse de nos hôtes, s'est complétée sous le signe de l'équilibre budgétaire. Il a aussi reçu le rapport du Centre de formation et de ressources du CSFEF, sis à Ouagadougou (Burkina Faso). L'association constituée pour la gestion de ce centre ayant tenu son assemblée générale la veille. Le Bureau a été informé des résultats financiers pour 2010 et des projections pour l'année 2011. On sait que le Centre accueille les sessions de formation du CSFEF; ses locaux sont aussi offerts en location aux organisations et institutions qui souhaitent tenir des réunions ou activités de formation. Des efforts seront faits pour augmenter la location et ainsi accroître l'autonomie financière du Centre

Parmi les diverses activités sur lesquelles les membres du Bureau ont fait le point, notons :

- Les deux sessions sur la réalisation de projets syndicaux (en suivi des sessions sur les réformes) ont été tenues en novembre et janvier dernier à l'intention des syndicats d'Afrique de l'Ouest. Sous réserve du financement attendu de l'OIF, une session à l'intention des syndicats d'Afrique centrale se tiendra d'ici l'été 2011.
- Les organisations ayant participé aux formations du CSFEF sur les sites syndicaux seront relancées et recevront un appui financier pour compléter l'implantation de leur site internet et sa mise en ligne.
- Le projet du CSFEF pour la création d'un centre virtuel de partage de ressources et d'expériences sur l'éducation au développement durable (EDD) a été accepté par le Fonds francophone des inforoutes. Des activités de formation à l'intention des syndicats seront être offertes en 2011 sur la gestion du contenu en EDD du portail et des activités à réaliser dans les milieux.
- Le plan d'action pour la consolidation de la reconnaissance du CSFEF dans le cadre des activités menant à son 25e anni-

versaire de même que le projet de réaliser, avec le concours du milieu de la recherche universitaire, un bilan approfondi des systèmes éducatifs francophones ont suscité l'intérêt des membres du Bureau; la recherche de financement conditionnera toutefois leur réalisation.

D'autre part, la Déclaration adoptée par le Sommet de la Francophonie tenu à Montreux n'ayant pas suffisamment fait écho à l'appel lancé lors de la Rencontre du CSFEF en septembre dernier, le Bureau a adopté le texte d'un nouvel appel pour rappeler aux chefs d'État et de gouvernement qu'il n'y a pas d'avenir pour la francophonie sans Éducation et qu'ils doivent continuer à s'engager davantage dans le domaine de l'Éducation. Le CSFEF, à l'occasion de la Journée de la Francophonie, le 20 mars prochain, interpellera l'OIF sur cette base. Il invite aussi ses organisations membres à réaliser une activité dans leur milieu lors de cette journée de la Francophonie en s'inspirant du texte adopté à Casablanca, *texte qui est d'ailleurs reproduit dans le présent numéro.*

Le CSFEF tiendra aussi une activité à l'intention des organisations membres lors du prochain Congrès de l'IE en Afrique du Sud. Ainsi, le 24 juillet après-midi les membres du CSFEF auront l'occasion de fraterniser et de participer à un colloque au cours duquel on traitera notamment des valeurs qui caractérisent le syndicalisme francophone et de ses apports concrets au développement pour un avenir viable.

Le Bureau a aussi reçu le délégué général du Réseau Éducation et Solidarité qui a fait rapport des travaux relatifs la mise en place de mutuelles dans les pays dépourvus de protection sociale.

Le Bureau a adopté une déclaration pour saluer le mouvement qui se déroulait en Tunisie, souligner l'espoir qu'il suscitait et demander à l'OIF de s'engager pour accompagner le processus démocratique. Il a aussi adopté une motion pour exprimer sa solidarité au peuple de Côte d'Ivoire et particulièrement aux acteurs syndicalistes et enseignants en ces moments difficiles. Le texte de ces deux motions est reproduit dans le présent numéro.

Comme on peut le constater, le CSFEF, malgré ses maigres moyens, ne chôme pas et le succès de ses actions repose en bonne partie sur l'engagement de ses organisations membres.

La prochaine réunion du Bureau se tiendra en novembre prochain à Paris.